

<b>Commune de Sainte-Reine</b> <b>Département de Savoie</b>		<b>DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL</b> <b>N° 2023-20</b>
<b>Nombre de Conseillers</b>	<b>L'an deux mille vingt-trois le 31 mars</b>	
En exercice : 11	Le Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Reine, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Monsieur FERRARI Philippe, Maire.	
Présents : 9	Date de convocation du Conseil Municipal : le 23 mars 2023	
Votants : 10	<b>Présents</b> : Mesdames, Messieurs,	
Votes pour : 10	FERRARI Philippe, VIBERT Annie, PRAVERT Mikaël, RIVOLLET Yves, PERRIER Mathieu, PERIER Marine, SAMSON Aurélie, LEXTRAIT Emmanuel, MATKOVIC-PELLERIN Jessica,	
Votes contre : 0	<b>Absents excusés</b> : GACHET Stéphanie, MICHEL Véronique donne pouvoir à Perier Marine	
Abstention : 0	<b>Secrétaire de séance</b> : VIBERT Annie	
Préfecture		

**Objet : Demande d'aide financière auprès du Conseil départemental de la Savoie pour financer la rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public.**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal le projet de changer les ampoules à sodium pour les remplacer par des LEDS afin de faire des économies d'énergie. Il propose au Conseil Municipal de solliciter une demande d'aide financière auprès du conseil départemental de la Savoie pour la rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de se prononcer sur le dépôt d'un dossier de demande de subvention auprès du Conseil départemental de la Savoie pour obtenir la subvention la plus élevée possible.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- Décide de procéder au commencement de ces travaux
- Approuve la demande de subvention d'aide financière auprès du Conseil départemental de la Savoie pour financer l'éclairage public.
- Sollicite l'autorisation de commencer les travaux par anticipation.
- Autorise le Maire à faire les démarches nécessaires et à signer les documents correspondants

*Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.*

*Et ont signé au registre les membres présents.*

*Sainte-Reine le 31 mars 2023*

Le Maire  
Philippe FERRARI

